

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration
Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN

15 décembre 2023

Délibération n°CA-2023-10

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 5 membres représentés

Budget initial 2024

- Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu l'arrêté du 07 août 2015 modifié aux règles budgétaires des organismes
- Vu les tableaux budgétaires annexes
- Vu la note annexe

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2603 ETPT dont 2304 au titre du plafond État

- 277 109 327 € d'autorisation d'engagement dont :
 - 43 247 126 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
 - 205 846 028 € au titre de l'enveloppe personnel
 - 28 016 173 € au titre de l'enveloppe investissement

- 268 272 295 € en crédits de paiement dont :
 - 39 060 018 € au titre de l'enveloppe fonctionnement
 - 205 846 028 € au titre de l'enveloppe personnel
 - 23 366 249 € au titre de l'enveloppe investissement

- 257 421 955 € de prévision de recettes

- - 10 850 340 € de solde budgétaire

Pour	21
Contre	9
Abstention	3
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires définies à l'article 1

Article 2

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- Tableau 1 : Tableau des emplois (2603 ETPT dont 2304 au titre du plafond État)
- Tableau 2 : Autorisations budgétaires
- Tableau 4 : Équilibre financier
- Tableau 6 : Situation patrimoniale

Pour	21
Contre	9
Abstention	3
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve les tableaux budgétaires susmentionnés.

Article 3

Le conseil d'administration vote sur les prévisions comptables suivantes :

- - 14 163 071 € de variation de trésorerie
- - 4 969 567 € de résultat patrimonial
- 1 030 433 € de capacité d'autofinancement
- - 9 109 656 € de variation du fonds de roulement

Pour	21
Contre	9
Abstention	3
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve les prévisions comptables susmentionnées

Article 4

Le conseil d'administration vote sur l'allocation des enveloppes suivantes dans le cadre du budget initial 2024 :

- Enveloppe Recherche : 4 918 837 €
- Enveloppe Formation : 22 630 200 €

Pour	21
Contre	9
Abstention	3
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la répartition des enveloppes recherche et formation.

Fait à Rouen, le 15 décembre 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie

Laurent YON